

Déclaration, renonciation et autorisation relatives à un compte SPÉCIAL en fidéicommiss

En vertu de l'article 13 du *Règlement sur la comptabilité en fidéicommiss des comptables professionnels agréés et sur le fonds d'indemnisation de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec*.

⚠ Des renseignements personnels vous seront demandés pour nous aider à traiter cette demande. Notez qu'en remplissant ce formulaire, ce qui est requis pour déposer une demande, vous consentez à leur collecte et à leur utilisation par l'Ordre.

Des questions, demandes ou commentaires à ce sujet?

Consultez la section [Protection des renseignements personnels](#) de notre site Web dans laquelle vous trouverez notre [ligne directrice](#).

Il est important de télécharger et d'enregistrer votre formulaire sur votre poste de travail **avant de commencer** à le remplir afin de ne perdre aucune donnée.

Partie ① Renseignements sur les signataires

Nom du cabinet

Adresse

Bureau

Ville

Province

Code postal

Pays

Téléphone

	Signataire ①	Signataire ②	Signataire ③
Prénom			
Nom			
N° de membre CPA	4XXXXX	4XXXXX	4XXXXX

Partie ② Renseignements sur les clients/déposants

Client/déposant ①

Prénom	Nom	N° de dossier		
Adresse				App.
Ville	Province	Code postal	Pays	

Client/déposant ②

Prénom	Nom	N° de dossier		
Adresse				App.
Ville	Province	Code postal	Pays	

△ Remplir la **Partie ③** ou la **Partie ④**, selon que le compte spécial ouvert est un compte bancaire ou un placement.

Partie ③ Renseignements sur le compte spécial

Identification du compte spécial

Nom du compte	Date d'ouverture du compte		
N° de succursale (transit)		N° d'institution financière	N° de compte
Nom de l'institution financière			
Adresse			Bureau
Ville	Province	Code postal	Pays
Personne-ressource			Téléphone

Partie 4 Renseignements sur le placement

Identification du placement

Date d'ouverture du placement

Nom de l'institution financière ou du courtier en valeurs mobilières

Adresse

Bureau

Ville

Province

Code postal

Pays

Personne-ressource

Téléphone

Partie 5 Déclaration et signature des clients/déposants¹

Je (nous) demande (demandons) que les intérêts et autres revenus provenant de toute somme déposée dans ce compte spécial en fidéicommiss ou de toute somme utilisée pour l'acquisition d'un placement qui constitue un compte spécial en fidéicommiss soient ma (notre) propriété et/ou celle de toute personne que je (nous) pourrai (pourrons) désigner.

J'ai (nous avons) pris connaissance des conditions imposées par l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec lors de l'ouverture de ce compte spécial en fidéicommiss énumérées dans la **Partie 6** du présent formulaire et j'y (nous y) adhère (adhérons).

	Clients/déposants ①	Clients/déposants ②
Prénom		
Nom		
Signature		
Lieu de la signature		
Date de la signature	AAAA-MM-JJ	AAAA-MM-JJ

Partie 6 Déclaration et signature des CPA signataires²

1. Je déclare (nous déclarons) que :

- l'information ci-dessus relative au compte est exacte et complète;
- ce compte est un compte spécial;
- les intérêts et autres revenus provenant de ce compte seront la propriété du (des) client(s) ci-dessus désigné(s);
- ce compte est conforme au *Règlement sur la comptabilité en fidéicommiss des comptables professionnels agréés et sur le fonds d'indemnisation de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec* (le Règlement);
- ce compte est destiné à recevoir des fonds qui me (nous) sont confiés en fidéicommiss dans l'exercice de ma (notre) profession.

¹ Conformément à l'article 7 du Règlement, un compte en fidéicommiss peut être ouvert au nom de la société dans laquelle un membre exerce la profession, dans la mesure où un membre y exerçant assume le contrôle direct de ce compte.

² Conformément à l'article 22 du Règlement, une seule déclaration est suffisante pour tous les comptables professionnels agréés qui ont en commun un compte en fidéicommiss, pourvu qu'elle indique le nom de tous les comptables professionnels agréés qui le gèrent et qu'elle soit signée par chacun d'eux.

Partie 6 Déclaration et signature des CPA signataires (suite)

2. Conformément aux articles 12, 13 et 25 du Règlement, j'accorde (nous accordons) une autorisation irrévocable donnant le droit au Conseil d'administration, au comité exécutif, au président, au secrétaire, au comité d'inspection professionnelle, à la personne responsable de l'inspection professionnelle nommée conformément à l'article 90 du *Code des professions* (chapitre C-26), à un inspecteur ou à un syndic de l'Ordre :
 - a) de requérir et obtenir en tout temps de l'institution financière/courtier dépositaire auprès duquel un compte spécial en fidéicomis a été ouvert, tous les renseignements et explications nécessaires ou utiles à l'application du Règlement;
 - b) de requérir et obtenir de l'institution financière/courtier dépositaire auprès duquel sont déposés des fonds appartenant à ce client qui auraient dû être déposés dans un compte spécial en fidéicomis, tous les renseignements et explications nécessaires ou utiles à l'application du Règlement;
 - c) de bloquer les fonds déposés;
 - d) de prendre possession de tous les biens qui me (nous) sont confiés, révoquer ma (notre) signature ou fermer le compte;
 - e) de disposer des fonds en dépôt aux fins pour lesquelles je les avais (nous les avons) reçus si je fais (l'un d'entre nous fait) l'objet d'une révocation de permis, d'une radiation ou d'une limitation du droit d'exercice, si je cesse (nous cessons) d'exercer, si je me trouve (nous nous trouvons) dans une situation où un gardien provisoire ou un cessionnaire peut être nommé ou lorsque l'intérêt de la personne l'exige;
 - f) d'exiger que j'obtienne (nous obtenions), à mes (nos) frais, la signature conjointe d'un autre membre désigné par le comité d'inspection professionnelle ou un syndic de l'Ordre pour tirer des chèques et autres ordres de paiement sur le compte.
3. Conformément aux articles 14 et 15 du Règlement, je m'engage (nous nous engageons) à aviser l'Ordre sans délai lors d'un changement d'institution financière/courtier dépositaire, lors de l'ouverture ou de la fermeture d'un compte spécial en fidéicomis ou lors de l'ajout ou du retrait d'un signataire d'un compte spécial en fidéicomis, en soumettant à l'Ordre le formulaire approprié dûment rempli et signé et à en conserver un exemplaire.
4. J'autorise (nous autorisons) l'institution financière/courtier dépositaire susnommé à informer l'Ordre si le compte ci-dessus mentionné devient débiteur.

Signataire ①

Signataire ②

Signataire ③

 **Dès l'ouverture du compte spécial en fidéicomis, prière de nous téléverser en ligne ce formulaire PDF dûment rempli et signé, avec un spécimen de chèque dans le cas d'un compte bancaire. Pour ce faire, veuillez remplir le formulaire de téléversement de documents prévu à cet effet à partir de la page [Comptabilité en fidéicomis](#) du site Web de l'Ordre.**

Renseignements : 514 288-3256 [2631] 1 800 363-4688 redditiondecomptes@cpaquebec.ca

⚠ Vous devez également en conserver une copie et en faire parvenir une au client/déposant ainsi qu'à l'institution financière/courtier dépositaire.